

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

10 décembre 2017



CHANGEMENT DE PRÉSIDENT À LA FNOGEC

Le conseil d'administration de la Fnogec - Fédération nationale des organismes de gestion des établissements de l'Enseignement catholique -, réuni le 9 décembre 2017 à Paris à l'issue de l'assemblée générale annuelle, a pris acte de la fin du mandat statutaire de président de la Fédération de Michel Quesnot.

Le conseil a élu Laurent Laming président de la Fnogec.

Laurent Laming est administrateur et membre du Bureau⁽¹⁾ de la Fnogec. Il est également membre du Collège employeur⁽¹⁾, délégué à la formation professionnelle, membre du Cnec⁽¹⁾ et membre de la Commission permanente de l'Enseignement catholique⁽¹⁾.

Michel Quesnot continuera à exercer son mandat d'administrateur de la Fnogec.

QUELQUES REPÈRES

La Fnogec regroupe :

- 5 500 Ogec qui gèrent 7 435 établissements scolaires
- 97 structures régionales et départementales (Urogec et Udogec)

- 2 138 066 élèves scolarisés (rentrée 2017) :
 - . Dont 2 098 066 (+0,6%) dans le 1^{er} et le 2nd degrés
 - > Métropole : 2 015 484
 - > Dom : 36 407
 - . Dont 70 000 dans le supérieur

- 80 000 personnels salariés gérés par les Ogec
- Plus de 30 000 bénévoles
- 130 000 enseignants
- 68 679 bénéficiaires du régime complémentaire de santé dont 46 520 salariés affiliés
- 210 000 assurés au régime de prévoyance dont 130 000 enseignants agents publics et 80 000 salariés.

La Fnogec est membre fondateur de la CEPNL*, 1^{ère} branche de l'Enseignement privé (enseignement de la maternelle au hautes études supérieures).

LAURENT LAMING



Après l'IEP Paris et une maîtrise de droit des affaires, Laurent Laming a travaillé 40 ans chez HSBC où il a occupé diverses fonctions dans la banque de réseau et la banque d'investissement, ainsi que dans les ressources humaines.

Laurent Laming a été président de l'Urogec Île-de-France et administrateur d'Opcalia. Il est aujourd'hui administrateur de la Fnogec, membre du Cnec⁽¹⁾ et de la Commission permanente⁽¹⁾, membre du Collège employeur⁽¹⁾ et délégué à la formation professionnelle.

« Les exigences professionnelles et humaines de nos organisations et de nos bénévoles se sont accrues dans un contexte économique incertain. Il est donc important de continuer à travailler ensemble pour mieux nous former et nous informer, dans le respect des valeurs humaines et des échanges de bonnes pratiques. »

MICHEL QUESNOT



Arrivé à la fin de son mandat statutaire, Michel Quesnot quitte la présidence de la Fnogec après 7 années d'un investissement personnel remarquable. Nous tenons à le remercier pour son engagement et pour l'importance de l'activité qu'il a menée pour la cohésion du réseau des Ogec.

Nous lui sommes reconnaissants de sa persévérance, de son exigence et de son implication. Michel Quesnot a permis à la Fnogec de lancer et de mettre en place de multiples actions et de contribuer à leur défense et ce, avec beaucoup d'ardeur.

« En tant que chef d'entreprise et spécialiste des ressources humaines et sociales, il m'a semblé normal de m'investir dans les défis et les priorités que la Fnogec devait relever : accompagner ses établissements scolaires en professionnalisant l'ensemble de son réseau, consolider les actions sociales qu'il convenait de faire reconnaître plus officiellement et développer une collaboration régulière avec les autres acteurs de l'Enseignement catholique. »

Structure fédérative des Ogec, la **Fnogec** regroupe et fédère les unions régionales et départementales des Ogec (Urogec et Udogec), soit 97 structures :

- Les Urogec et les Udogec rassemblent elles-mêmes les 5 200 Organismes de gestion de l'Enseignement catholique (Ogec) ;
- Les Ogec constituent le support juridique des 7 500 unités pédagogiques qui accueillent plus de 2 millions d'élèves ;
- La Fnogec et les organisations professionnelles de chefs d'établissement forment la représentation des établissements ;
- La Fnogec est une structure associative qui assure une **triple mission** : représenter, accompagner et animer l'ensemble des structures qu'elle fédère (Urogec, Udogec et Ogec).

CONTACT PRESSE

Marine de Montalivet, responsable du pôle Communication de la Fnogec

m. m-demontalivet@fnogec.org

t. 01 53 73 74 31

(1)

Bureau : centré autour du président, le Bureau participe à la réflexion des orientations stratégiques, donne l'impulsion aux décisions qui seront prises au conseil d'administration et veille à leur mise en œuvre ainsi qu'à leur suivi (11 membres).

Collège employeur : composé de la Fnogec et des organisations professionnelles des chefs d'établissement, il a notamment pour objet l'organisation de la représentation nationale des employeurs au sein de l'Interbranches des Établissements d'Enseignement privés relevant de l'Éducation nationale (EEP). Il coordonne ainsi la négociation sociale et le dialogue social (formation professionnelle, régimes de prévoyance, temps de travail, NAO, convention collective).

Cnec : le Comité national de l'Enseignement catholique est l'instance délibérative qui, au niveau national, prépare et favorise les évolutions de l'Enseignement catholique. Il élabore, discute et décide des orientations de l'Enseignement catholique, arrête des règles communes qui s'appliquent aux établissements et à l'ensemble des structures de l'Enseignement catholique, veille à leur mise en œuvre par le secrétaire général de l'Enseignement catholique.

La Commission permanente est l'organe politique qui assure la continuité du Comité national de l'Enseignement catholique dans l'intervalle entre ses sessions.

CEPNL : [Confédération de l'Enseignement privé non lucratif](#)